

**TECHNICIEN(NE) EN INSTRUMENTATION****662****INFORMATIONS SUR L'EMPLOI**

## TITRE DU POSTE

Technicien(ne) en instrumentation

## NB DE POSTE À COMBLER

1

## STATUT D'EMPLOI

Permanent

## OCCUPATION

Temps plein

## DISPONIBILITÉS

Jour

## NB D'HEURES PAR SEMAINE

40

## SALAIRE (TYPE)

Heure

## SALAIRE (MONTANT)

32,18 \$

## NIVEAU D'ÉDUCATION MINIMAL

Collégiale

## EXPÉRIENCE REQUISE

3 à 5 ans

## RÉGION

Montréal

**CONTACT**Martine Angell  
Réseaux

Téléphone : 450-424-5727

**DESCRIPTION**

Sous la responsabilité du contremaître, le technicien en instrumentation installe, met en route, calibre, répare et entretient les appareils de contrôle de procédés ainsi que l'instrumentation et les équipements connexes de tous les ouvrages d'assainissement.

**TÂCHES**

## Sommaire des tâches

## 1. Tâches opérationnelles

- 1.1. Installer, mettre en route, calibrer, réparer et entretenir les équipements de contrôle et les instruments de mesure électriques, électroniques, pneumatiques et électromécaniques ainsi que l'instrumentation des divers procédés en conformité avec les règlements, les normes et les pratiques en vigueur;
- 1.2. Dessiner des schémas et élaborer et construire des prototypes de systèmes destinés au bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement;
- 1.3. Lire et interpréter des schémas et des plans de circuits électriques et de contrôle dans le but de déterminer le fonctionnement des divers équipements, des appareils de contrôle et de l'instrumentation s'y rattachant;
- 1.4. Procéder aux essais de continuité afin de s'assurer de la compatibilité et de la sécurité des circuits, après l'installation, le remplacement ou la réparation;
- 1.5. Localiser et isoler les défauts des systèmes électriques, électroniques, pneumatiques et électromécaniques et corriger, enlever et remplacer les composantes défectueuses;
- 1.6. Raccorder l'alimentation électrique aux appareils et aux équipements de contrôle et d'instrumentation;
- 1.7. Exécuter des programmes d'entretien préventif et tenir des registres d'entretien;
- 1.8. Procéder à l'installation d'équipements électriques, électroniques pneumatiques et électromécaniques variés, en vérifier le fonctionnement et effectuer certaines réparations;
- 1.9. Voir à l'entretien et à la réparation de différents appareils et instruments de contrôle et de mesure et équipements de procédé;
- 1.10. Programmer, modifier, corriger et dépanner les systèmes d'automatisation, les automates programmables et les variateurs de vitesse;
- 1.11. Programmer, corriger et dépanner les systèmes de communication reliés à la gestion des alarmes de tous les ouvrages relevant du Service des eaux;
- 1.12. Effectuer les tournées d'inspection afin de vérifier le bon fonctionnement des équipements;
2. Autres
  - 2.1. Agir à titre d'opérateur des différents ouvrages d'assainissement lorsque requis;
  - 2.2. Respecter les exigences en matière de santé et sécurité du travail;
  - 2.3. Agir à titre d'intervenant lors de mesure d'urgence lorsque requis;
  - 2.4. Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

**QUALITÉS RECHERCHÉES**

## Exigences

## 1. Formation

Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique ou une combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente;

Détenir un certificat de qualification en électricité (CÉ) délivré par Emploi Québec (atout);  
Détenir des certificats de qualification en réseau de distribution d'eau potable (ORD) et en traitement d'eau souterraine sans filtration et réseau de distribution (OTUND) délivrés par Emploi Québec (atout);  
Détenir un certificat en traitement des eaux usées délivré par Emploi Québec – OW-1 (atout).

## 2. Expérience

Posséder une expérience minimale de trois (3) ans dans un domaine directement pertinent.

## 3. Connaissances

Connaissances des principes de l'électricité;  
Connaissance de la lecture de plans et de l'interprétation des signes conventionnels employés en électricité;  
Connaissances techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier;  
Détenir une attestation de formation portant sur le travail en espaces clos (atout);  
Détenir une attestation de formation portant sur le cadenassage (atout).

## 4. Autres

Permis de conduire valide / classe 5;  
Détenir une attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP) ;  
Détenir un certificat de formation SIMDUT le plus récent ;

## 5. Compétences et qualités personnelles:

Capacité d'analyse;  
Résolution de problèmes;  
Rigueur;  
Savoir travailler en équipe;  
Autonomie;  
Être organisé;  
Orientation vers l'action;  
Démontrer un comportement sécuritaire;  
Dextérité manuelle.

## **AUTRE**

---

### Horaire de travail et salaire

La semaine régulière de travail est de quarante (40) heures par semaine réparties sur cinq (5) jours, du lundi au vendredi, de 7 h 45 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h.  
Le taux horaire au premier échelon se situe actuellement à 32.18 \$.

### Équité en emploi

L'employeur souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.